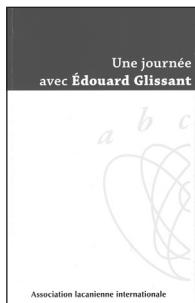


Notes de lecture

Une journée avec Édouard Glissant

Association lacanienne internationale
A.L.I., 2009



Certains thèmes de « débats » que les politiques et leurs idéologues s'évertuent à lancer pour occuper les esprits méritent mieux qu'une foire. Ainsi en est-il du thème Identité. Une manière est de réveiller à ce propos les spectres ambigus d'une identité « nationale » pour en escompter des profits politiques ; toute autre est la manière de mettre au travail, ainsi que le fait l'Association Lacanienne Internationale à travers ses séminaires, la question : « A quelles nouvelles identités avons-nous et aurons-nous affaire, dans le contexte contemporain de libéralisation économique débridée et de mondialisation ? »

Posée ainsi, la question a au moins le double mérite de ne pas cristalliser cette notion dans un quelconque carcan (fût-il « national ») d'une part, et de la faire résonner avec son « contexte contemporain », plutôt « mondial », d'autre part. Mieux, « Une journée avec Édouard Glissant » sur cette question, rend l'échange (quelque peu éculé sur l'identité) véritablement passionnant. La force poétique et politique de la conceptualisation d'E. Glissant (poète-romancier-philosophe martiniquais), à travers les concepts qu'il a forgés (créolisation, Tout-monde, relation,

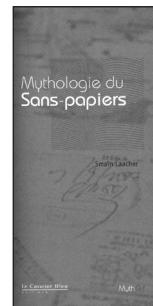
mondialité, etc.) nous invite à réinventer nos imaginaires identitaires. Non point à partir d'une idéologie « nationale » mais des lieux concrets et des expériences concrètes (esclavage, colonisation, plantations, immigrations, etc.) qui ont forgé, en le recomposant, le visage du monde actuel et les réalités identitaires vécues. Autrement dit, on ne peut parler de l'identité aujourd'hui sans prendre en compte la diffraction du Divers... sauf illusion et manipulation.

Ce dialogue que les psychanalystes ont organisé avec E. Glissant fut, en outre, non seulement l'occasion de préciser la « langue » de ce dernier et la manière dont elle peut nous aider à mieux aborder les questions identitaires, mais également celle d'interroger l'imagination « identitaire » de la psychanalyse : sa « passion pour le père », la « référence à l'Un », la « confiance faite à la filiation », etc. Truculent ! ■

Abdellatif Chaouite

Mythologie du Sans-papiers

Smaïn Laacher
La Cavalier Bleu, 2009



« Et qu'est-ce que le mythe ne cesse de répéter ? Que la nation, la national et la nationalité ont toujours existé et que le Sans-papiers, en tant qu'*identité négative* (ou par défaut) est précisément là pour le rappeler. » Tout est là d'une certaine façon : le mythe de la nation et de la nationalité mais aussi sa

Notes de lecture

force. Et cette force est de droit, conféré par la souveraineté de l'État. Il faut généralement une certaine gymnastique intellectuelle pour entrevoir que cette souveraineté est déterminée *aussi* en termes d'exception au droit et à la loi. Le souverain est celui qui dispose *aussi* d'un droit au non droit. Ce que le Sans-papiers, à bien s'arrêter sur sa condition et son « identité négative », nous permet de réaliser de manière directe, c'est l'économie de cette gymnastique : il incarne l'objet même de cette souveraineté qui livre, de droit, au non droit. La mythologie ou la croyance se noue dans ce « tour de force » qui fait oublier que la vision de l'État est relative et historique comme la figure du Sans-papiers.

Derrière ce premier rapport de la souveraineté de l'État à la négativité du Sans-papiers, il existe un enjeu d'une « redoutable importance symbolique » : le désir d'être nommé afin d'exister pour le Sans-papiers et le pouvoir de nommer afin d'affirmer sa souveraineté pour l'État. Derrière la question du droit, il y a celle de l'imaginaire dans lequel se construit ce droit. La Sans-papiers est un puissant révélateur de cet imaginaire, plus exactement du clivage entre la réalité (l'homme a des pieds et se déplace depuis toujours pour subvenir à sa survie et à sa reconnaissance) et le pouvoir de la nomination et de la reconnaissance, incarné dans la modernité par l'État.

Plus concrètement, le livre de Smaïn Laacher suit les processus de la construction progressive du processus d'illégitimation des immigrés. Depuis une politique du « laisser-faire économique » qui a perduré dans les années des « trente glorieuses » jusqu'à l'apparition de la figure des Sans-papiers (fin des années 70, début des années 80), à travers l'emprise progressive de l'État sur cette question et les luttes menées par les mouvements pour les régularisations

(ce qui fut plutôt une pratique courante auparavant). La construction de la figure du Sans-papiers est une construction historique et politique : entre la velléité de l'État d'en faire un « clandestin » et la lutte des personnes concernées, contestant une politique les dépossédant d'un droit légitime (la possession de papiers leur donnant droit de cité). Entre le droit « souverain » de l'État et la réclamation des droits des Sans-papiers, émerge la question du « travail dissimulé » (qui conjugue du point de vue de l'administration une double transgression : la clandestinité du séjour et l'illégalité du travail) et, plus tard, des « travailleurs sans-papiers », révélatrice en fait d'une contradiction (d'une mystification) dans la réalité : un besoin économique de cette main d'œuvre et son illégitimation politique dans le même temps.

Au fond, cette histoire pourrait se déconstruire ainsi : le pouvoir de l'État « réside surtout dans la manifestation d'une volonté symbolique faite au nom du Peuple : se préserver du dehors, sélectionner les entrants et contrôler les présents. Ce sont là autant de conditions nécessaires pour préserver dans son état national et ainsi maintenir l'opposition (en droit et dans les faits) entre le national et le non-national comme principe de discrimination positive pour les nationaux. »

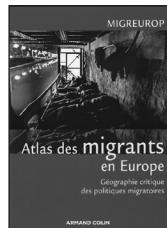
Mesurer le degré mythologique dans le traitement des Sans-papiers, c'est en fin de compte prendre la mesure de cette réalité : que « Les projets qui occupent et préoccupent les Sans-papiers sont à la fois banals et finalement communs à toutes les femmes et à tous les hommes quels sur soient leur condition juridique, leur nationalité et leur lieu de résidence : travailler... et se voir appliquer les règles que l'on applique à tous les autres... » ■

A.C.

Atlas des migrants en Europe. Géographie critique des politiques migratoires

MIGREUROP

Armand Colin, 2009.



Face au déni qui entoure les réalités migratoires contemporaines : réalités qui font partie de nos quotidiens (et de nos vécus) mais que les politiques migratoires s'évertuent à dissimuler, clandestiniser, délictualiser, rejeter, etc. le besoin est énorme d'une information précise qui coupe court aux manipulations des discours sur cet objet complexe et aux fantasmes auxquelles elles donnent lieu dans l'opinion publique.

L'idée d'un Atlas des migrants est très judicieuse pour répondre à ce besoin. D'abord sur le plan informatif : ramasser l'essentiel à savoir sur le sujet à l'aide d'outils pédagogiques accessibles : cartes, tableaux, flèches, illustrations, etc. Ensuite, parce que l'idée même de l'*atlas* appliquée aux migrations est significative : d'une géographie des frontières figées des atlas d'autan, nous passons à une géographie en mouvement, à une migration comme réalité géographique et historique du monde aujourd'hui.

L'Atlas des migrants en Europe va encore au-delà : il se présente comme une *Géographie critique des politiques migratoires*.

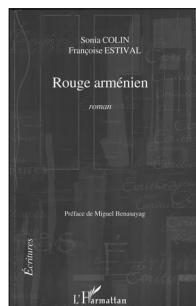
C'est un « atlas engagé » : il ne fait pas que décrire cette réalité, il dénonce les politiques européennes de contrôle des frontières, leurs délocalisations dans les pays voisins de l'Europe, comme le Maroc ou l'Ukraine, et les traitements qu'elles font subir aux personnes qui les traversent (les lieux de leur enfermement et les pratiques de « vols groupés »). C'est même « l'objectif de cet atlas » : donner à voir l'impact humain de ces pratiques (conditions de vie des personnes bloquées aux frontières ou dans des zones marginales de différents pays, restriction de l'accès des demandeurs d'asile au statut de réfugié, manque de protection des mineurs isolés, etc.). Des pratiques qui « éloigne(nt) les pays européens des principes posés par les conventions internationales relatives aux droits humains ». On y apprend que dans la réalité, les migrations sont « entravées », que « l'enfermement est au cœur des politiques européennes d'asile et d'immigration » et que ces politiques constituent une « remise en cause des droits fondamentaux ».

Ont collaboré à cet Atlas, dirigé par Olivier Clochard, professeur de géographie à Paris 8, des chercheurs du réseau MIGREUROP (E. Blanchard, C. Maillary, A. Maurice, C. Rodier et I. Saint-Saëns). Plus qu'un outil de connaissance à mettre entre les mains de toute personne s'intéressant à cette problématique, c'est un miroir incontournable pour la construction d'une vraie conscience de la citoyenneté européenne ! ■

A. C.

Notes de lecture

Rouge arménien
Sonia Colin & Françoise Estival
L'Harmattan, 2009



Un roman, écrit à deux et préfacé par un philosophe psychanalyste ! C'est dire l'originalité de l'objet. S. Colin et F. Estival sont enseignantes, mais pas seulement : ce sont aussi des personnes sensibles à ce qui passe dans leur monde et leur environnement, des personnes militantes ou résistantes aux forces qui abîment ce monde et cet environnement, en abîmant d'abord celles et ceux qui y vivent. Résistantes de manière créative : elles ne se contentent pas de dénoncer, elles créent et nous invitent à une autre sensibilité du monde par le fait de le créer ou de le recréer différemment. En partant de la réalité des vécus qu'elles rencontrent, c'est-à-dire de la créativité existante dans le monde abîmé : la réactivité par l'amour, la créativité par la sensibilité, la créativité par ce que l'autre nous renvoie en miroir de nous-même, etc.

Miguel Benasayag qui préface ce roman voit juste : « La particularité de *Rouge arménien* est sans doute que ce roman fait coïncider la petite histoire et la grande Histoire ; l'une n'est pas le prétexte pour l'autre. » La rencontre de la petite histoire et de la grande Histoire dans le même flux réel est ce qui caractérise

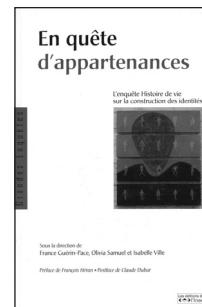
l'époque que nous vivons. Certains s'en défendent en versant dans un individualisme forcené (réalisent du coup négativement la rencontre des deux), d'autres, défendant leurs intérêts, maintiennent artificiellement une ligne de séparation entre les deux (rabattant du coup les problèmes du monde sur chaque individu).

Ce roman nous donne à comprendre cela même, musicalement, mélodieusement mais aussi douloureusement. Une relation, déterminée par l'Histoire, sur fond d'histoire d'amour et de « sans-papiers ». Stratégie contre tactiques, froideur contre drame, traque contre amour. Il nous fait comprendre l'absurdité des décalages entre l'Histoire et les histoires ■

A. C.

En quête d'appartenances. L'enquête Histoire de vie sur la construction des identités

France Guérin-Pace, Olivia Samuel et Isabelle Ville (ss.direction)
Les éditions de l'INED, 2009



Les politiques lisent-ils les productions des institutions qu'ils mettent en place ? On peut se poser (ironiquement) la question. *En quête d'appartenances*, production récente

Notes de lecture

de l'INED, parue juste avant le lancement du *débat sur l'identité nationale*, est une « enquête Histoire de vie sur la construction des identités ». Cette enquête mérite d'être apportée comme pièce maîtresse dans le débat. Non pas qu'elle réponde à la question de ce qu'est l'identité *nationale*, mais elle en évite justement les pièges : en distinguant les différents registres identitaires (de fait, de revendication et d'assignation). « La savante intrication d'indicateurs traditionnels des appartenances sociales et des modes de vie, d'appréciations subjectives, d'opinions et de valeurs et d'identités en actes permet d'analyser, à l'échelle nationale, le retentissement des transformations institutionnelles... sur la construction des identités. » On y apprend ainsi, entre autre, que « les identités symboliques ne s'appuient plus autant sur les institutions classiques... [que] le lien entre les normes collectives et les institutions serait en train de changer de forme. », etc. Autrement dit, le débat sur l'identité est moins une question de « fierté » qu'une question de clairvoyance sur la société actuelle où « Les identités ne se déduisent pas des appartenances » et où l'identité personnelle est mise en avant « contre la référence à des identifications communautaires. »

Ce travail est de surcroit innovant dans son approche : il confronte « des situations et trajectoires objectives d'existence et la perception subjective exprimée par les enquêtés ». Les champs de constructions identitaires qu'il aborde : classe sociale, travail, genre, appartenances politiques, religieuses et associatives, famille, couple, territoire et langues, maladie et handicap, donnent une idée de l'ampleur et de l'approfondissement de cette enquête, en quête des constructions identitaires. A lire pour éviter un débat dans le vide. ■

A.C.

CREATIONS EN MIGRATIONS PARCOUR, DEPLACEMENTS, RACINEMENTS

Coordination:
Marco Martinello, Nicolas Puig
et Gilles Suzanne

Ce numéro 2 (volume 25, 2009) souhaite apporter quelques clés de compréhension sur la place et les caractéristiques de la création artistique lorsqu'elle est l'œuvre de personnes ou de milieux artistiques en circulation: migrants, exilés, minorités ethnicisées et racialisées, etc.

À partir de terrains divers, entre Europe et Maghreb, Mexique et Caraïbes, Angleterre et péninsule indienne, États-Unis et Vietnam, ou encore Liban et Palestine, les articles réunis dans ce volume rendent compte des productions et des pratiques relocalisées ou multi-localisées mais aussi des productions artistiques qui ont pour vocation le maintien d'une mémoire et la construction d'une identité comme c'est le cas à travers de nombreuses formes musicales, théâtrales, poétiques, littéraires et plastiques dans le monde.

Parcours, déplacements et racinements constituent trois lignes de sens traversant les textes réunis. Les parcours sont ceux des artistes et des entrepreneurs culturels en général, tandis que les déplacements concernent les transformations des contenus artistiques et culturels dans la mobilité et enfin, les *racinements* désignent les modes d'insertion et les formes d'ancrages dans les lieux de vie.

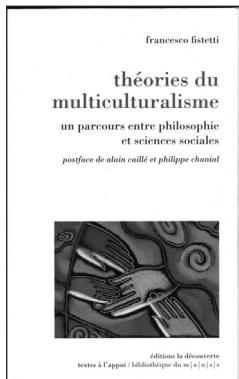
Il s'agit en définitive pour les auteurs de rendre compte de la façon dont aujourd'hui l'art se mondialise en articulant des territoires, des acteurs, des usages, des représentations sociales et de nouvelles formes de mobilisations collectives ■



Notes de lecture

Théories du multiculturalisme Un parcours entre philosophie et sciences sociales

Francesco Fistetti
La Découverte, 2009.



Aborder la notion du multiculturalisme présente toujours un risque de tomber dans le piège facile de la dichotomie républicain/démocrate, communautarisme/libéralisme. L'auteur, philosophe, loin de contourner le piège, démonte au contraire ses mécanismes en convoquant aussi bien les travaux de Gramsci, Arendt, Derrida, que ceux des Subaltern Studies, Postcolonial Studies et Cultural Studies, notamment les auteurs qui déconstruisent l'épistémé occidental dans ses rapports avec l'Autre : E. Saïd, A. Mbembe, R. Guha, G. Spivak, S. Hall, Homi K Bhabha, Partha Chatterjee, Chakrabarty, etc. Ces théoriciens traquent les vides qui s'insinuent dans les plis des grands récits nationaux qui chassent à leurs marges les contre-récits des minorités et des groupes subalternes.

En effet, comprendre la question multiculturelle exige de la réinsérer dans l'histoire complexe de la conscience philosophique occidentale.

C'est pourquoi, il y a nécessité de réécrire l'histoire de la modernité à partir de ses marges (sujets exclus des classes subalternes) en contestant les grands récits qui ont effacé les temporalités alternatives, différentes ; restituer à l'Autre son pouvoir de signifier, de nier, d'instaurer son désir historique, d'établir son propre discours institutionnel et oppositionnel. D'abord, aller au-delà de la nation et de la citoyenneté, sachant que les identités culturelles sont des formations historiques découlant de pratiques sociales et discursives, et en cela, la transformation des sociétés occidentales en sociétés multiculturelles et multiethniques est irréversible. Les notions d'Etat, nation, droits, doivent être constamment réélaborées, mises à l'épreuve des situations inédites, renouvelées en capacités heuristiques.

La nation est « sous rature » (J. Derrida) d'être dans un processus incessant de transformation, d'altération. La situation multiculturelle ressemble à un déraillement généralisé des voix et des tons. L'Autre vient interrompre la musique familiale.

C'est parce que les nations occidentales sont pour la plupart des nations postcoloniales, il y a lieu de repenser le postcolonial en le libérant des rhétoriques nationalistes, indigènes et essentialistes, pour le réinscrire dans un contexte transnational. Les distinctions entre le proche et le lointain, l'intérieur et l'extérieur, les membres de la communauté et les étrangers se sont évaporées dans les réseaux d'une société planétaire. « J'échange donc je change » (E. Glissant) est loin de la logique de l'assimilation confrontée au « délire » de la traduction, de la polyphonie babylonique, de l'interaction, de l'hybridation, de la créolisation, de la négociation, syncrétismes et influences réciproques du déplacement infini des termes de signification.

Notes de lecture

Une précaution s'impose cependant : celle qui doit distinguer entre un multiculturalisme qui enferme dans le périmètre étroit d'une culture et d'un groupe de référence, et un multiculturalisme qui met l'accent sur la diversité et la différence en évitant les pièges des métaphysiques essentialistes. Non pas donc un multiculturalisme de façade propre à l'éthique libérale qui prône la tolérance par résignation face à l'Autre.

Au-delà de la nation et de la citoyenneté, Le multiculturalisme doit être déterminé au regard de sa contribution à la vie et à la liberté des sujets intéressés. D'où la nécessité d'un nouveau paradigme démocratique. Placer d'abord l'Autre en situation de donner à son tour pour le réinscrire de façon volontariste dans l'espace de reciprocité dont il est écarté, reconnaître que toute culture est capable de nous donner quelque chose qu'on n'a pas. Reconnaître dans chaque culture la gratuité d'un don équivaut en quelque sorte à reconnaître une dette. La valeur de chaque culture doit être mesurée à sa capacité à donner quelque chose de particulier et d'absolument unique au regard des nombreux modes d'être-au-monde du genre humain. « Plus il y de points de vue dans un peuple, à partir desquels il est possible de considérer le même monde que tous habitent également, plus la nation sera grande et ouverte (A. Arendt).

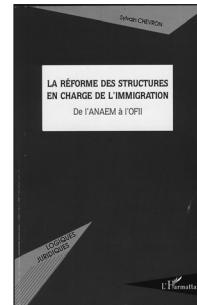
Le pari démocratique du multiculturalisme exige que les cultures dominantes et dominées acceptent de vivre leurs propres processus d'auto-transformation et d'universalisation ensemble, avec et grâce aux autres, et ce dans l'enracinement/déracinement, car ces transformations nécessitent l'aptitude à l'éloignement et à la désaffiliation qui permettent pousser les identités culturelles à une fusion de leurs horizons (P. Gilroy) ■

Achour Ouamara

La réforme des structures en charge de l'immigration

De l'ANAEM à l'OFTII

Sylvain Chevron
L'Harmattan, 2009.



L'Etat n'a de cesse, depuis au moins les années 90, de procéder à la réorientation de la politique migratoire pour y réaffirmer son rôle en s'appuyant principalement sur l'OMI (Office des Migrations Internationales). La création d'un Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire, vient en amplifier l'ampleur. La création en 2005 de l'ANAEM (Agence Nationale de l'Accueil des Etrangers et des Migrations) devenue l'OFTII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) participe de ce mouvement de recomposition institutionnelle, de réformes nouvelles dans les politiques de l'accueil, comme les plans départementaux d'accueil (PDA) et les plates-formes d'accueil (PFA). Le HCI plaçait déjà, en 2003, le premier accueil comme la condition de réussite de l'intégration.

C'est principalement par souci de *rationalité administrative* (créer un service public de l'accueil à vocation d'universalité à partir de l'OMI), et *financière* (pérenniser et sécuriser le budget du SSAE, Service d'Aide Social aux Emigrés) qui semble, aux dires

Notes de lecture

des réformateurs, justifier la création de l'ASFAMI qui deviendra l'ANAEM dont la mission pivot se trouve être le contrat d'accueil et d'intégration sur l'ensemble du territoire (100 000 nouveaux-arrivants signent ce contrat sur les 200 000 recensés).

Mais la fusion de l'OMI-SSAE n'est pas chose aisée. C'est en quelque sorte un mariage forcé de la carpe et du lapin. On y assiste à une confrontation entre deux cultures : celle de l'OMI plus administrative, bras de l'Etat dans sa politique de l'immigration, et celle du SSAE, plus main tendue à l'étranger, militante et soucieuse de l'intérêt de l'émigré quel que soit son statut. Malgré son opposition à cette fusion, le SSAE, après une lutte digne de la chèvre de Mr Seguin, s'est enfin rendu aux exigences de l'Etat dont il est pour la plupart de ses missions le bénéficiaire. Partagés entre leurs devoirs d'Etat et leurs devoirs de conscience, certains dissidents du SSAE ont préféré faire perdurer le SSAE hors ANAEM mais les restrictions budgétaires ont eu raison de leur pugnacité. Le SSAE se dissoudra début 2010, et mettra fin à son excellente revue *Accueillir*.

L'ANAEM est devenue l'OFII qui gère le Contrat d'Accueil et d'immigration (CAI), sa mission phare de part les moyens dont elle dispose. On annonce la fusion OFII-ACSÉ qui ne fera pas que des heureux.

Ces restructurations bien détaillées par Sylvain Chevron laissent apparaître à chaque réorganisation et fusion une volonté de la part de l'Etat de délester certains organismes de leurs missions liées au volet social par des restrictions financières, au profit d'un contrôle de l'immigration. En même temps, la problématique de l'intégration s'efface devant la politique de l'accueil.

La gestion strictement financière de l'immigration, politique qui se dessine sous nos yeux jour après jour, a pour horizon

le financement de l'immigration par elle-même. Les recettes de l'immigration devront financer entièrement les actions menées en leur «faveur». Les personnes accueillies prennent en charge les dépenses nécessaires à leur accueil. Peut-on parler, dans ce cas, de l'accueil ? Et si on changeait la carte de résident en *reçu* de l'accueil ? ■

A.O.